

CONCOURS MONITEUR EDUCATEUR

Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales

Posté par: formations-concours

Publiée le : 2/9/2008 14:35:46

Missions : Le moniteur-éducateur exerce ses fonctions auprès d'adolescents et d'adultes inadaptés ou handicapés ou en situation de dépendance.

Il assure l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes, en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

Le Moniteur-Educateur exerce son métier soit dans des établissements sociaux et médico-sociaux, publics ou privés en internat ou externat : Foyers de l'Aide Sociale à l'Enfance, Maisons d'enfants à caractère social ; soit dans des services publics ou privés : Clubs de prévention, Service de lutte contre la toxicomanie, Entreprises intermédiaires. Après réussite au concours, le diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur se prépare en 2 ans.

Accès Aucun diplôme n'est nécessaire pour être admis en formation de ME, mais il faut dans ce cas obtenir la moyenne à un écrit de sélection avant un éventuel oral. Si vous possédez un BAC ou un BEP sanitaire et social, vous êtes dispensé de la seconde partie de l'écrit et si vous réussirez vous passez l'oral. Ce dernier dure environ 30 minutes, il est en deux parties environ 10 min sur vous des questions vos motivations. Et la seconde partie est l'oral de groupe. C'est évalué par deux professionnels, le plus souvent un(e) éducateur, un(e) cadre socio éducatif ou un(e) psychologue. Durant cet entretien, le jury testera vos motivations et vous interrogera sur vos possibles expériences. En amont, vous devrez fournir un CV et une lettre de 2-3 pages expliquant (encore) vos motivations. Ils serviront de support à l'oral. Les personnes ayant obtenu les meilleures notes à l'examen peuvent entreprendre la formation de ME.

Formation en école La formation de ME dure 2 ans. Durant celle-ci, les étudiants, qui ont un statut de stagiaire professionnel, doivent effectuer 2 stages : un stage de 3 mois dit "de découverte" en première année. un stage de 4 mois dit "à responsabilité" la deuxième année, Un des ses stages doit obligatoirement s'effectuer en internat. Les 2 stages doivent également se faire dans 2 champs différents(Handicap, Exclusion, Aide Sociale à l'Enfance), du moins si ce n'est pas obligatoire, ceci est fortement conseillé pour éviter de se justifier comme un forcené le jour de l'examen. Durant la formation, les élèves reçoivent des cours qui sont répartis en DF (Domaine de Formation) eux même découpés en DC (Domaine de Compétence). Il y a 4 DF et chacun s'appuie sur tel ou tel thème (Maltraitance, processus de développement pour le DF1, ...). Il travaille aussi sur les différents handicap ou publics auprès duquel le ME est susceptible de travailler. (source EES (Ecole d'Educateurs Spécialisés) - nouvelles réformes de Juin 2007) Une technique éducative est également à choisir parmi le théâtre, la photo, la musique, vannerie, poterie, art plastique, ...

Plusieurs travaux sont à effectuer, seul ou en équipe sur différents thèmes (Projet de stage, APIF (Avant Projet d'itinéraire de Formation), Situation éducative sur le lieu de stage, …). En fin de seconde année de formation, le futur ME doit rendre un document écrit de fin de formation (DEFF), qui doit faire au moins 20 pages sur un thème qu'il aura choisi. L'examen final se compose d'écrits et d'oraux qui sont notés sur 20 avec différents coefficients. Suite à

cette formation, les éducateurs sont des "généralistes" social car ils peuvent travailler auprès différents publics comme des personnes handicapées (enfants et adultes), des jeunes en foyer, dans la réinsertion de personnes dans la rue, auprès de personnes âgées, auprès de personnes en prison, ... **Combien gagne-t-il ?** Son salaire varie selon les statuts. Dans la fonction publique, le traitement de départ est de 1 220 euros (primes non comprises) et de 2 000 euros en fin de carrière. Dans le secteur privé, régi par la convention collective de l'’enfance inadaptée, les salaires varient en externat (primes non comprises) de 1 460 euros en début de carrière à 2 300 euros en fin de carrière.